



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIE-D'URFÉ 2024

English version on next page

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, BCGO s.e.n.c.r.l., ont indiqué qu'à l'exception des incidences éventuelles sur les états financiers liées au fait que la Ville de Baie-D'Urfé n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024. Les résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers et les flux de trésorerie de l'exercice sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil municipal et moi-même tenons à féliciter la trésorière **Julie MacDowell**, soutenue par **l'équipe des finances**, pour leur excellente gestion de nos dossiers financiers et pour avoir, encore une fois, transmis l'information aux auditeurs de manière très professionnelle, complète et opportune.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Pour l'année 2024, les revenus des activités de fonctionnement de la Ville se sont élevés à 27 427 892 \$, tandis que les dépenses, moins les affectations, ont totalisé 27 087 136 \$. La Ville termine donc l'année avec un excédent de 340 756 \$.

En 2024, la Ville a enregistré une perte de revenus de 882 038 \$, principalement attribuable à l'absence de droits de mutation et à la réserve constituée pour un dossier de

contestation (Compass Datacenters Inc.) actif depuis le rôle 2014-2016. L'évaluation de cette propriété, initialement de 9 950 000 \$ en 2014, s'élève désormais à 165 735 000 \$, un montant qui a été revu à la hausse à la fin de décembre 2024. En conséquence, la Ville a dû constituer une réserve provenant des recettes fiscales de 4 692 506 \$. La réserve de contestation s'élève maintenant à 10 662 850 \$ uniquement pour ce dossier. Ce dossier représente un fardeau financier de plus en plus lourd pour la Ville et prive l'ensemble des citoyennes et citoyens de services et de projets d'immobilisations.

De plus, suivant les divers amendements au budget, des économies ont également été réalisées dans nos dépenses opérationnelles des divers départements tels que les salaires et avantages sociaux (333 730 \$), dépenses administratives (270 264 \$), parcs et culture (169 529 \$), voirie municipale (163 418 \$), environnement et eau (155 045 \$) ainsi que bâtiments municipaux (113 835 \$). Ces économies ont permis de compenser les pertes de revenus et de clore l'année avec un excédent de 340 756 \$.

EXCÉDENT CUMULÉ 2024

La Ville a entrepris son exercice financier 2024 avec un excédent cumulé non affecté de 8 436 401 \$ et des réserves financières, y compris des excédents affectés, de 5 553 472 \$, pour un total de 13 989 873 \$.

Au terme de l'exercice financier 2024, la Ville a enregistré un surplus opérationnel de 340 756 \$. Au 31 décembre 2024, l'excédent cumulé non affecté s'élevait à 4 509 705 \$ et les réserves financières, incluant les excédents affectés, à 4 443 168 \$, pour un total de 8 952 873 \$.

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS RÉSERVES	TOTAL
SOLDE (1^{er} janvier)	8 436 401 \$	3 856 248 \$	1 465 601 \$	231 623 \$	13 989 873 \$
Excédent de l'exercice	340 756 \$				340 756 \$
Affectations					
Excédent affecté	560 475 \$	(560 475 \$)			
Réserves financières	(701 624 \$)		701 624 \$		
Financement des investissements en cours					
Activités de fonctionnement	(106 468 \$)	(645 899 \$)	(56 131 \$)	372 909 \$	(435 589 \$)
Activités d'investissement	(4 019 835 \$)	(161 263 \$)	(761 069 \$)		(4 942 167 \$)
SOLDE (31 décembre)	4 509 705 \$	2 488 611 \$	1 350 025 \$	604 532 \$	8 952 873 \$



Le financement d'un certain nombre de projets prévus décrits dans le programme triennal de dépenses en immobilisations de 2025, 2026 et 2027 — tels que le programme général de pavage, l'équipement routier municipal, l'abatage des arbres dangereux, le don d'arbres du GRAME et le système central des fosses septiques — sera assumé, en partie ou en totalité, à même l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds de réserve.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DETTE À LONG TERME EN 2024

En 2024, la Ville a complété plusieurs projets d'investissement totalisant 6 879 081 \$.

En voici quelques exemples :

- ▶ Rénovation de l'hôtel de ville (3 555 952 \$)
- ▶ Acquisition d'un terrain sur la rue Surrey (1 296 713 \$)
- ▶ Réhabilitation de Lakeview et Sunny Acres (1 090 693 \$)
- ▶ Équipement de parc – parc Bertold (428 673 \$)
- ▶ Grange rouge – restauration extérieure (168 574 \$)
- ▶ Équipement routier municipal – véhicules et équipement lourd (86 143 \$)
- ▶ Balcon du club de yacht (71 198 \$)
- ▶ Programme de drainage – rue Surrey (67 860 \$)

Notre dette à long terme s'élevait à 7 753 900 \$ (une augmentation de 2 529 850 \$ par rapport à 2023). Cette hausse est attribuable au règlement d'emprunt 1079 pour les travaux de réhabilitation de Lakeview et Sunny Acres. De ce montant, 54 900 \$ est récupéré uniquement auprès du secteur industriel et 7 699 000 \$ est partagé entre les secteurs résidentiel et/ou industriel par le biais de taxes d'amélioration locale.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2024

La rémunération de tous les membres du Conseil doit être incluse dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Ville. L'information est disponible sous la section *Profil financier (section 2024) – Rémunération des élus*.

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 est maintenant disponible sur le site Web de la Ville à baie-durfe.qc.ca.

Respectueusement,

Heidi Ektvedt, mairesse

